# Un manuscrit inédit de 1798

Autor(en): **Faehndrich, Emile**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **27 (1922)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555196

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# *Un manuscrit inédit de 1798*[1]

***par le Dr Emile Fæhndrich, à Büren***

## *Sur l'embrasement du pont de Bure avec cinq maisons et du village de Reib, en mars 1798.*

Des quinze communes du district de Büren trois seulement, situées sur la rive gauche de l'Aar, faisaient partie de l'ancien Evêché de Bâle; ce sont, citées par ordre d'importance: Pieterlen (Perles), Meinisberg (Montmenil) et Reiben, le village qui nous intéresse: le nom de ce dernier se traduirait en français par Le Moulin à foulon ou plus simplement La Foule; il existe plusieurs hameaux de ce nom en Suisse romande.

Reiben est située en face de la petite ville de Büren à laquelle le relie un énorme pont en bois de chêne, long de plus de cent mètres, couvert en tuiles, qui passe pour être un des plus beaux ponts de ce genre en Suisse.

Les deux villages de Meinisberg et de Reiben étaient les seuls de l'Evêché qui fussent riverains de l'Aar; dans sa lutte avec les comtes de Thierstein et de Kybourg pour agrandir son territoire, le prince-évêque Jehan de Vienne ne réussit pas à conserver sa conquête de Nidau; après le combat judiciaire de Schwadernau qui tourna à son désavantage, il dut renoncer à faire du lac de Bienne un lac bâlois; un demi-siècle auparavant l'évêque Henri d'Isny ayant perdu la bataille de Coffrane contre le comte de Neuchâtel, avait dressé le château-fort du Schlossberg comme une vedette tournée vers l'ouest, gardant également le passage de la montagne; La Bonne Ville fut bâtie plus tard, pour ainsi dire à l'ombre de ce donjon et resta la limite occidentale de l'Evêché.

Lorsqu'après la guerre de Sempach, les villes de Berne et de Soleure se partagèrent l'héritage des comtes de Nidau, les évêques ne purent plus donner à leurs états une limite naturelle vers le sud; cette limite aurait été formée par la Thièle depuis sa sortie du lac jusqu'à son embouchure dans l'Aar et par l'Aar jusqu'aux environs de Soleure.

Bienne restera donc ville-frontière avec une banlieue minime; elle s'en ressent encore aujourd'hui, puisque Nidau s'étend jusqu'à ses portes et lui

1. Travail lu à la réunion de la section de Bienne, le 23 janvier 1923, au local des Commerçants rue Dufour.

reste étranger; la fusion des deux villes votée récemment par chacune d'elles n'a pas été sanctionnée par les autorités cantonales pour des motifs d'ordre historique autant que politique, les communes campagnardes du district de Nidau craignant d'être majorisées par la ville aux élections et votations et de perdre avec le temps toute influence et toute individualité.

Ces divergences d'intérêts sont de dernière actualité; nous venons de montrer que leur origine première remonte à plus de 500 ans en arrière.

Meinisberg et Reiben formaient avec Pieterlen et Romont la paroisse de Pieterlen; le pasteur était tenu de prêcher en langue française une fois par mois pour ses fidèles de Romont; au cours du siècle passé, Romont fut détaché de Pieterlen pour faire partie de la paroisse de Vauffelin et Reiben fut rattaché à celle de Büren; ce n'est que ces dernières années qu'ont été fusionnées les communes municipales de Büren et de Reiben, les communes bourgeoises restant absolument distinctes l'une de l'autre; il résulte de cette fusion que la commune municipale de Büren se trouve faire partie en même temps de l'ancien et du nouveau canton; c'est un peu comme pour l'empereur Charlemagne qui jouissait du rare privilège d'être à la fois français et allemand.

Le village de Lengnau (Longeau) était depuis la guerre de Sempach une enclave bernoise située entre l'Evêché et le canton de Soleure; les bornes-limites principales de ces différents villages étaient en même temps des bornes-frontières entre différents Etats; la plupart portent les armes écartelées de l'Evêché; on y retrouve entre autres les armoiries de famille des princes de Rinck et de Montjoie.

L'auberge principale de Meinisberg et celle de Reiben ont encore pour enseigne une Crosse de Bâle; à Meinisberg, l'écusson du Jura est placé sous bonne garde; il est entre les pattes d'un ours solidement planté derrière lui, qui ne le lâchera pas!

L'auberge de Reiben jouissait sous l'ancien régime d'un privilège particulier, car elle avait le droit d'asile; c'était une des curiosités judiciaires du moyen-âge.

Certaines catégories de malfaiteurs pouvaient s'y réfugier et restaient à l'abri de toute contrainte jusqu'à ce que leur cas fût jugé; citons par exemple: les domestiques en fuite, les débiteurs insolvables, les homicides par suite de rixe, certains cas de vol, d'adultère et d'infanticide; d'autres catégories en étaient exclues: les pillards de récoltes, les voleurs de profession, les brigands ou voleurs de grands chemins, les faux-monnayeurs, les homicides criminels graves et leurs complices; pour être plus complet citons encore comme exclus: les homicides en duel, les régicides, les personnes poursuivies par le tribunal de l'Inquisition.

On a prétendu que l'auberge de la Franche-Lance à Diesse jouissait aussi de ce droit d'asile dans le bon vieux temps. La frontière entre Berne et l'Evêché se trouvait au milieu du pont de Büren; jusqu'en 1814 ce pont marquait la frontière entre la Suisse et la France, de même que le pont de la Thièle entre Bienne et Nidau.

Au temps du premier Empire la population de ces communes voisines de Büren eut beaucoup à souffrir des rigueurs de la conscription; les jeunes hommes se sentaient plutôt Suisses que Français; les souvenirs de cette époque ne sont pas encore éteints complètement; quand les jeunes gens de Lengnau veulent taquiner ceux de Pieterlen ou de Meinisberg à l'occasion des fêtes villageoises, ils leur crient encore de nos jours le sobriquet de « Français ».

Les communes bourgeoises de toutes ces localités sont riches en forêts qui s'étendent jusqu'à la crête des deux premières chaînes du Jura; celle de Büren y possède aussi deux beaux pâturages pour l'estivage du bétail; les habitants de Longeau, Perles et Meinisberg cultivent encore la vigne au pied du Jura et sur le flanc méridional de la colline du Buttenberg; ils prétendent que la viticulture remonte chez eux à l'époque romaine comme celle des bords du Léman... si ce n'est même au temps de Noé! Les récoltes ne sont pas toujours de première qualité; mais aide-toi et le Ciel t'aidera; dans les mauvaises années les paysans de Meinisberg font venir du Tessin des wagons de raisin frais pour améliorer leur crû; si la piquette est bonne, on le doit à cela!

Dans tous ces villages, l'agriculture fut jusque vers 1880 l'occupation principale des habitants; maintenant c'est l'industrie horlogère; le voisinage de Bienne et de Granges est une des causes du changement.

Avant l'établissement des chemins de fer, les habitants de Reiben s'occupaient aussi du flottage des bois de construction qui descendaient le cours de l'Aar pour arriver par le Rhin jusqu'en Hollande où les sapins de l'Oberland et du Jura devenaient des mâts de vaisseaux; ou bien ils remorquaient en les tirant avec des cordes et souvent avec leurs chevaux, jusqu'à Bienne ou depuis cette ville, les grosses barques chargées de marchandises qui s'enlisaient dans les sables quand les eaux étaient basses ou qui, lors des crues subites, n'avançaient guère contre la force du courant; c'était un métier pénible et mal rétribué; mais ils l'aimaient quand même et de nos jours encore les gens de Reiben se sentent flattés quand on leur dit que leurs grands-pères étaient de fameux matelots!

Quelles étaient ces marchandises? D'après une statistique concernant le trafic du port de Soleure dans les années 1843-47, publiée par G. Appenzeller dans son *Histoire de la navigation sur les lacs du pied du Jura et sur l'Aar*, 1922, chez Gassmann S. A., à Soleure, c'étaient surtout du sel, du blé, du vin, vinaigre, eau-de-vie, des draps et tissus, toiles, indienne, coutil, dentelles, soieries, des épices, du café, du tabac, de l'huile, du savon, des bougies, du poisson, des fruits du pays et des fruits du Midi; des métaux, fer, acier, laiton, tôle, du charbon, du cuir, des bois de teinture, du gypse, du sable vitrifiable, des ardoises, des bois spéciaux et bois de luxe, en tout 200.000 quintaux en moyenne par année, sans compter les pierres de taille, le marbre de Soleure, la tourbe, le foin, la paille et 14.000 pièces de gros bois de flottage par an.

Avant la correction des eaux du Jura, comme on appelle à tort la correction de l'Aar et de ses affluents, toute la contrée du Seeland et du pied du Jura avait beaucoup à souffrir des débordements de l'Aar qui arrivaient sou-

vent au temps des fenaisons et des moissons; les eaux emportaient pour ne plus les rendre les bottes de foin ou les gerbes entassées dans les champs inondés subitement par une pluie d'orage; elles pénétraient dans les maisons et les étables et mettaient en danger la vie des hommes en rendant leurs habitations humides et malsaines; après chaque inondation la contrée se transformait pour un certain temps en un véritable marais plein de miasmes et qui répandait une odeur nauséabonde; les cas de fièvre paludéenne (paludisme ou mal des marais) n'étaient pas rares dans la contrée.

Tout cela a cessé depuis la correction du fleuve et les terrains améliorés ont triplé et parfois même décuplé de valeur.

Mais venons-en à notre sujet :

En 1798, aux premiers jours de mars, nos parages aujourd'hui si tranquilles furent le théâtre d'événements militaires assez importants; le Directoire faisait envahir par ses armées le territoire de l'ancienne Confédération; longtemps avant l'irruption, des avant-postes français étaient cantonnés dans tous les villages qui nous intéressent; l'état-major du général Schauenbourg se trouva un certain temps à la ferme de St-Barthélemy (Bartlomehof) au-dessus de Savagnier (Safneren) au sommet de la colline du Buttenberg; c'est un point stratégique important d'où l'on domine tout le cours de l'Aar; vis-à-vis, à Meyenried, se trouvait à cette époque le point de jonction de l'Aar et de la Thièle. Le 2 mars, de grand matin, il y eut un engagement sérieux près de Longeau entre les Français et les troupes bernoises; ces dernières, très inférieures en nombre, eurent le dessous et le général Schauenbourg put avancer jusqu'à Soleure sans rencontrer de résistance.

Avant de marcher sur Soleure et sur Berne, les Français avaient laissé dans les communes qui nous intéressent quelques troupes d'arrière-garde pour surveiller la frontière du côté de Büren; un faible détachement d'observation occupait même le village de Reiben et la tête du pont de l'Aar.

Ces troupes appartenaient à la 38me demi-brigade; un des officiers supérieurs était Nouvion, dont la famille habita plus tard Delémont; au poste de Reiben le commandant en second était Benoît, qui fut dirigé plus tard sur Besançon.

L'auteur de notre manuscrit, un capitaine bernois, Emmanuel Kocher, de Büren, qui devint plus tard notaire de la municipalité de cette ville, avait pris part le 2 mars à la rencontre de Longeau; il y fut fait prisonnier avec 9 hommes de sa compagnie et transporté à Besançon pour être interné dans la citadelle, aujourd'hui Fort Griffon; il y passa de longues semaines; quoiqu'il y fût bien traité, il avait la nostalgie de son pays où il avait laissé sa femme et ses enfants; c'eût été du temps perdu, écrivait-il, s'il n'avait eu l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Nous jugerons de ses progrès quand, tout à l'heure, nous lirons son manuscrit rédigé cinq mois plus tard à Büren et daté du 23 juillet 1798; il est écrit dans les deux langues, le texte français se trouvant au dos des différents feuillets; il s'agit d'un mémoire ayant le caractère d'un pamphlet et qui fait

suite à une plainte et demande d'indemnité adressées au nom de la ville de Büren aux autorités helvétiques d'Aarau pour dommages subis pendant la guerre.

Kocher avait de la sympathie pour les idées nouvelles et pour la langue française; il leur restera fidèle toute sa vie; vers la fin de ses jours il avait fait bâtir à Büren une maison de campagne au bord de l'Aar, vis-à-vis de Meinisberg; il la baptisa « Solitude », un nom qu'elle méritait d'ailleurs parfaitement.

Dans l'intérêt de la vérité historique et de l'exactitude, nous respecterons scrupuleusement l'orthographe archaïque et parfois incorrecte de l'auteur; voici le texte du manuscrit :

Depuis le 15 décembre 1797 que les troupes Françoises ont occupées les terres de l'Evêché de Basle, la garnison de troupes Bernoises de Bure se renforça de jour en jour. Ici on est entre l'espérance et la crainte de ce qui arrivera, sans qu'on puisse savoir quelque chose de certain sur l'état des choses. Pendant tout le mois de Février la porte du pont fut fermée. On éleva, malgré les semailles, des batteries auxquelles on a préparé plus de vingt canons.

Le bruit court ici que le citoyen Grafenried est Général en chef de cette Ligne.

On fut sans crainte, puisqu'on a eu une grande confiance à son Plan qu'il a fait au mois de Mars 1796 sur l'état de défense du Militaire Bernois, où il dit entr'autres sur la manière de se défendre, page 20 :

« Si on veut se défendre de cette manière et marcher à l'ennemi avec toute la fermeté possible, et jusqu'à ce qu'il ait attaqué, il sera très nécessaire de faire avant quelques préparations, mais qui ne sont pas sans difficultés; par exemple de montrer quelques endroits où les habitants des frontières peuvent se réfugier avec leurs biens à l'abri de l'ennemi et y trouver leur nourriture; en même temps de chercher quelques stations pour les troupes des frontières, où ils se peuvent rassembler au premier coup de Toccin, empêcher l'ennemi de pénétrer et attendre le secours qui leur sera envoyé.

Mais ces stations doivent être choisies, savoir où l'ennemi ne pourra pas les environner; elles doivent être fortifiées non seulement par la Nature, mais aussi par l'art, et conformes à la force de troupes qui les occuperont. »

Le citoyen Grafenried n'a rien dit au *Magistrat*[1] de son arrivée, ni de sa charge de Général. Il n'avoit à personne auparavant dit pour sauver ses effets; au contraire il dit peu avant la *rupture*[2] des hostilités au *justicier*[3] Rihs, qui lui a été envoyé par la *Communauté*[4] de Safneren, qu'il ni a point de dangers, et si la guerre commençoit contre toute espérance, il leur en donnera des nouvelles au moins 9 jours d'avance.

« Mais il ni a point de dangers, car les François ne viendront pas, et s'ils nous attaquent, ceux de Porentrui et de Lyon viendront à notre secours. »

Ce discours fut *reconnu*[5] et tranquillisa la plupart des paysans; mais quelques-uns se méfièrent et s'enfuirent.

Les choses restèrent ainsi à Bure jusqu'au 2 Mars qu'on entendit à 3 heures

et demie du matin l'attaque des François près de Longeau. Dans la petite ville de Bure étoit en ce temps au moins 600 hommes de troupes Bernoises et plus de 20 canons; et dans les villages voisins, Dotzingen, Diesbach, Rutti, Arch, Lenzigen, Schnottwil etc. au moins 2000 *artilleristes*[6]; à Reib, vis-à-vis de Bure, à peine étoient postés 200 François sans canon.

Ce matin là les Bernois tirèrent 10 coups de canon de leurs batteries sur Reib, où les François se promenoient en silence et sans armes dans le village.

A cinq heures du matin le citoyen Grafenried envoya son adjudant-général Wyss, avec Kocher trompette-dragon, à Perles pour porter une dépêche au général François Schauenbourg dont le *contenu*[7] est inconnu à Bure.

A 10 heures les envoyez revinrent en disant qu'ils ont trouvés le général Schauenbourg déjà près de Soleure. Après cela on fit sur Reib une canonade et fusillade. C'est à présent que les François reçurent 2 canons de Perles et répondirent au feu.

Le citoyen Grafenried se tourna vers une *colline*[8]; ce qu'il y a fait est inconnu.

Ses deux adjudants de Bure, Wyss et Vèbre, avec le secours de *l'avoyer*[9] May embrasèrent le pont, pendant que l'artillerie sous le commandement du citoyen Koch incendièrent le village de Reib d'une de ses batteries.

Le pont avec cinq maisons de Bure, et le village de Reib furent enflammés.

A présent les François s'augmentèrent à Reib et répondirent avec chaleur la canonade et la fusillade.

Le soir vint un parlementaire François; après quoi le général Grafenried avec quelques-uns de ses Officiers assurèrent hautement et avec des claquemens de mains que les François de Reib avoient demandé pardon!!!

Après cela le feu cessa et les troupes Bernoises avec l'avoyer *May*[10] retournèrent à Berne et laissèrent notre Ville au fléau de la guerre.

. . . . . .

Est-ce que Grafenried n'auroit pas dû *mander*[11] au Magistrat sa retraîte? *Il*[12] auroit peut-être pu faire une Capitulation favorable avec les François qui se renforçoient. Mais non! Grafenried laissa Reib et Bure en feu, sans laisser un seul homme et sans donner d'ordres.

Ainsi le pont de Bure fut brûlé; il étoit le plus beau de tout le pays, couvert, et achevé seulement depuis deux ans. Il brûla *tout*[13], avec ce qu'il y avoit de réserve, le bois, les planches, plusieurs outils, redressoirs, mouffles, guimbardes, enfin tout ce qu'il y avoit dans le Magazin proche du pont.

Cinq maisons de Bure qui donnoient sur le pont avec les effets des propriétaires ont été la proye des flammes. La perte consiste à *àpeuprès*[14] 180.000 francs de Berne.

La commune de Bure donna il ni a pas longtemps une pétition au Conseil Législatif pour demander de décréter de rebâtir le pont et les maisons brûlées et de payer les frais de la caisse nationale ou de la bourse des *oligarches*[15].

A cette occasion le citoyen Grafenried disoit dans le grand Conseil, le 15 juin : « qu'il avoit demandé au Conseil de Guerre Bernois un pont-levis, mais

qu'au lieu il avait reçu un char de *matériaux*[16] pour brûler le pont en cas de besoin. »

Après cela les habitans pouvoient y demander pourquoi il n'a pas donné avis au cy-devant Magistrat qui étoit propriétaire du pont? Pourquoi il n'a pas dit un seul mot? Si cela étoit, on auroit pu sauver pour plus de 8000 écus de meubles qui sont actuellement brûlés. Il dit aussi dans son rapport qu'il y a eu une canonade entre Reib et Bure, que 300 François ont fait une attaque avec 4 canons.

Les habitans de Bure répondirent sur cela :

« Ce ne sont pas les François, c'est le citoyen Grafenried qui avec 600 hommes et àpeuprès 20 canons a attaqué; les 200 François étoient tranquilles et paisibles à Reib et on tiroit sur eux; seulement contre les 10 heures ils commencèrent de répondre au feu avec 2 canons, et le citoyen Grafenried se retira sur une *colline*[17]. »

Les *François*[18] n'ont pas tenté un assaut, car ils étoient déjà à Soleure dans ce temps là.

Le citoyen Grafenried donna pour prétexte que l'embrasement du pont et du village de Reib a eu le but de protéger Bure du pillage. Cette tournure est belle, mais les citoyens de Bure osent soutenir qu'on a déja décrété depuis longtemps au Conseil de Guerre et par ses satellites la ruine de cette petite cité. Pourquoi l'avoyer May a chassé à coups de bâton les Bourgeois qui venoient éteindre le feu avec les *seringues*[19]?

Pourquoi Bure avoit-il depuis la Révolution Françoise un grand nombre de troupes, qui commettoient les plus grands désordres sans être punis?

Quelques méchants soldats du régiment de Vattevyl s'étoient mis en *correspondance*[20] avec quelques garçons de Bure; étoit-ce la peine d'envoyer des *députés*[21] de Berne ici? Elle venoit cette Commission de terreur et agit comme des Inquisiteurs; d'abord après leur arrivée cinq pères de famille ont été mis en prison, et les témoins ont été menacés de la roue ou du gibet, puisqu'ils ne vouloient pas certifier ou pour mieux dire ne pouvoient pas *confirmer*[22] Monsieur d'Erlach.

On força le nommé Samuel Gribi, homme sans biens avec 9 enfans, d'avouer une accusation fausse par de grandes menaces de gourmades et de prison perpétuelle.

Deux frères demandoient pardon pour leur frère prisonnier chargé de 7 enfans, sur *laquelle*[23] ils ont reçu pour réponse de Richener cy-devant banneret, président de cette Commission de terreur : « On ne vous pardonnera rien, infâmes que vous êtes; la potance vous attend, personne ne vivra! » Et tout cela au nom des Magnifiques Seigneurs!

Pourquoi l'avoyer *Oth*[24] a-t-il tourmenté les Bourgeois à coups de bâton et autres cruautés? Le bâton étoit sans doute l'instrument pour imprimer le patriotisme et l'amour pour l'ancien ordre dans leur cœur!

Personne ne peut se plaindre, car c'est le sort de tous!

Pourquoi a-t-on *connu*[25] un patriote de Bure qu'il falloit qu'il démolit sa grange qu'il avoit *bâtie*[26] sur son terrain à grands frais ?

Pourquoi un honnête homme fut-il emprisonné encore le *dernier*[27] février par le concours du citoyen Grafenried ?

Pourquoi a-t-on mis les meilleures troupes de Bure, des grenadiers, des mousquetaires et des canoniers au poste *dangereux*[28] de Longeau ?

*Vrai*[29] qu'*ils*[30] écoutent aussi les objections que *l'on*[31] fait, mais qui devoient disparoître aux yeux des hommes qui aiment la vérité *par*[32] une exacte connoissance des choses.

Bure, le 23 juillet 1798.

EMANUEL KOCHER,
not. de la Municipalité.

. . . . . .

La description de cet état de choses nous montre que l'ancien régime était devenu impossible dans notre pays; la grande masse du peuple était mûre pour la révolution.

Pourquoi le peuple suisse ne s'est-il pas affranchi lui-même de ce joug ?

Pourquoi dut-il attendre sa libération de son voisin de l'ouest, qui la lui apportait en même temps que le fléau de la guerre ?

Le peuple se rappelait la répression terrible de la révolte des paysans en l'an 1653; dans l'Evêché c'était en 1740! L'époque comprise entre 1653 et 1798 est une des plus sombres de notre histoire.

Depuis la Révolution française les temps ont souvent changé d'aspect; aujourd'hui nous vivons à une époque de transition dont on ne peut encore aucunement prévoir la durée.

Mais l'histoire nous console; elle nous apprend qu'à travers toutes les vicissitudes, l'humanité évolue lentement et sûrement vers une culture plus élevée, vers un avenir meilleur; malgré toutes les rechutes de barbarie comme celle que nous avons vécue de 1914 à 1918, la devise de l'humanité restera : Excelsior! En haut les cœurs!

*N.-B.* — Pour faciliter l'intelligence du texte du manuscrit, il nous a paru nécessaire de le faire suivre de quelques annotations explicatives :

1. L'autorité locale ou conseil de ville.
2. L'auteur entend l'ouverture.
3. Membre d'un tribunal de paroisse qui jugeait les menus délits de mœurs. Grafenried se moque de Rihs quand il lui dit, probablement sans sourciller, qu'il l'avertira au moins 9 jours d'avance du début des hostilités.
4. La commune ou le village.
5. Entendu et compris.
6. Deux mille hommes d'artillerie; ce chiffre est certainement exagéré; il n'est proportionné ni au nombre des pièces à desservir, ni aux effectifs des autres armes.
7. Le contenu de la dépêche!

8. Reproche de quitter le front; les mauvaises langues prétendirent — mais c'est une calomnie — qu'il alla jusque derrière la colline où il y avait à l'endroit appelé Moosbad une pinte qui existe encore aujourd'hui.
9. Représentant du gouvernement de Berne ou bailli; il cumulait les fonctions actuelles du préfet et du président du tribunal, spécialement pour les affaires pénales.
10. M. Gabriel von May, surnommé le long May, à cause de sa stature; à Büren on appelle aussi may le sapin enrubanné que les jeunes hommes dressent devant la maison de leurs belles dans la nuit du 30 avril au 1er mai; cette coutume est encore toujours en honneur.
11. Déclarer, dans le sens d'avertir.
12. Le Magistrat ou conseil de ville.
13. Entièrement; même les piliers, qui étaient en bois, furent consumés.
14. Apeuprès, écrit en un seul mot.
15. Des gouvernants patriciens, membres de l'oligarchie bernoise.
16. Matériaux inflammables spéciaux, qui faisaient partie du matériel de guerre.
17. Répétition malicieuse du reproche de quitter le front pour se mettre à l'abri du danger.
18. Le gros de l'armée française, alors éloigné de trois lieues.
19. Les pompes à incendie.
20. Il s'agissait d'une rixe assez grave entre militaires et civils.
21. Des juges d'instruction.
22. Confirmer les accusations de Monsieur d'Erlach.
23. Sur quoi, dans le sens d'après quoi.
24. Membre de la Commission chargée de l'instruction du procès.
25. Condamné — à démolir.
26. Il avait bâti, à une demi-lieue de la ville, sans autorisation préalable et en dehors des limites permises à cette époque.
27. Le 28 février.
28. Toute la population en était mécontente; l'auteur se fait ici l'écho de ses combourgeois; ce langage serait incompréhensible dans la bouche d'un officier qui avait été au feu lui-même.
29. Il est vrai que...
30. Les partisans du nouvel ordre de choses.
31. Que font leurs adversaires.
32. Par suite d'une exacte connaissance des faits.

---